

DOMAINE IMMOBILIER

ACTUALITÉS POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

OBJECTIFS

Perfectionner ses connaissances dans les domaines juridiques, mais aussi techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme,...

PUBLIC & PRÉREQUIS

Professionnels de l'immobilier, mais aussi aux négociateurs salariés ou indépendants.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'actualité pour les professionnels de la transaction et gestion

- Réglementation de l'exercice de la négociation immobilière
- Déontologie
- Assurances
- Lois d'information et protection du consommateur (SRU, ALUR...)
- Rédaction de l'avant contrat
- Les nouvelles obligations légales du négociateur immobilier
- Les changements en matière de baux locatifs
- Les surfaces des logements et règle des 1/20ème
- Les nouvelles obligations légales du gestionnaire
- Les spécificités de la copropriété
- L'habitat participatif

Les nouvelles règles en matière d'immobilier

- Habitat indigne et insalubrité
- Les nouvelles exigences en matière d'urbanisme
- Respect des normes et critères réglementaires d'un bâtiment (décence, précarité, rénovation énergétique...)
- Les principaux dispositifs assuranciers en immobilier
- Les diagnostics techniques immobiliers : compréhension et lecture
- Pathologie du bâtiment

Le formalisme et la sécurisation de l'encaissement de la commission

- Calcul des honoraires de l'agent selon les transactions
- Les avances sur commission
- La sécurisation du paiement de la commission dans le mandat

DURÉE

14 heures

LIEU

Campus de la Garde

EVALUATION PRÉ-FORMATIVE

Les besoins des stagiaires sont recensés en amont de la formation par le biais des dossiers d'inscription et transmis au formateur pour adapter le contenu de la formation.

Cette évaluation est complétée le jour de la formation, par un tour de table de démarrage pour confirmer et vérifier les objectifs individuels de chaque stagiaire présents.

COÛT DE LA FORMATION

14h : 465€

Les actions de formation continue ne sont pas assujetties à la TVA

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation se veut participative et l'intervenant(e) utilise des outils pédagogiques variés (mise en situation-jeux de rôle, études de cas concrets apportés par les stagiaires et/ou l'intervenant(e), exercices pratiques...) selon les objectifs du module. Les stagiaires peuvent ainsi acquérir une méthodologie pour mettre en pratique leurs acquis en milieu professionnel. Ils développent ainsi des aptitudes et savoir-être transposables dans leurs situations de travail quotidiennes. Les stagiaires repartent avec un plan d'actions individualisé à mettre en œuvre.

L'intervenant(e) fournit aux stagiaires un support de cours en fin de séquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

Une évaluation en fin de formation est à compléter par les stagiaires et un retour sur les acquis sera effectué par l'intervenant(e) en fin de session.

L'intervenant(e) vérifie également que les objectifs exprimés lors de l'évaluation pré-formation, ont bien été atteints.

Ces enquêtes nous permettent de revoir et mettre en place des points d'amélioration portant sur l'organisation, le contenu et la pédagogie.

Une attestation de suivi de la formation est remise aux stagiaires en fin de formation.

RAPPEL DE L'OBLIGATION DE FORMATION :

Par décret du 18 février 2016, les pouvoirs publics ont rendu obligatoire la formation continue pour les professionnels de l'immobilier. Les professionnels de l'immobilier doivent suivre une formation continue d'une durée minimale de 14 heures par an (ou 42 heures au cours de 3 années consécutives d'exercice) pour obtenir le renouvellement de leur carte professionnelle d'agent immobilier.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/actualites/A10430>

LA QUALIFICATION DU ET DES FORMATEUR(S)

Les formateurs sont soit des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.

Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.

L'intervenant(e) chargé(e) de cours capitalise de nombreuses années d'expériences dans la formation pour adultes.

MATÉRIELS ET SALLES DE COURS

Nos salles de cours sont équipées de matériel nécessaire pour la diffusion des cours, et pour les ateliers pratiques.

Une bibliographie sur la thématique du module est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.

Les + de l'Université : la bibliothèque universitaire sur le campus est accessible aux stagiaires pour consulter des revus et ouvrages.